



Accueil de loisirs

Règlement intérieur

2023/2024

I /les groupes d'âges et les lieux d'accueil

- **Les P'TITS LOUPS (- de 6 ans)** : les P'tits loups sont accueillis à l'école maternelle La Noue.
- **Les MAXI'S (6/9 ans)** : les Maxi's sont accueillis à la MJCI sur toutes les périodes et dans une école en juillet.
- **les TEEN'S 1 (10/11 ans)** : les Teen's 1 sont accueillis à la MJCI sur toutes les périodes.
- **Les TEEN'S 2 (à partir de 12 ans)** : les Teen's 2 sont accueillis à la MJCI sur toutes les périodes.

Les activités peuvent se dérouler dans d'autres lieux que les lieux d'accueil (gymnase, stade, MJC...). Les déplacements entre ces différents lieux se font à pied, encadrés par les animateurs.

II / Modalités de fréquentation

Le centre de loisirs de la MJCI accueille tous les enfants **inscrits dans un établissement scolaire** au premier jour du centre. Il se fréquente en demi-journée pour tous les groupes d'âges, le repas du midi est facultatif. L'inscription avec passage au secrétariat, **avant la venue de l'enfant**, est obligatoire.

Compte tenu de la forte fréquentation, notre capacité d'accueil ayant ses limites, nous pourrions être amenés à refuser un enfant arrivant le jour même au centre de loisirs sans être inscrit au préalable. La réservation est donc indispensable !

Rappel : Pour tous les jours de l'accueil de loisirs, nous vous demandons d'adapter la tenue de votre enfant aux activités (vêtements ne craignant rien) et de lui fournir dans un sac des affaires de sport (tenue et baskets) car des activités sportives seront proposées. En fonction de la météo, merci de mettre aussi dans ce sac casquette, blouson imperméable et crème solaire.

Dans le cadre d'une démarche plus écologique, nous vous demandons de fournir à votre enfant une gourde et une serviette de table marquées à son nom.

Nous vous rappelons également que pendant les journées de l'accueil de loisirs, nous ne pouvons administrer des médicaments à votre enfant qu'avec l'original de l'ordonnance du médecin.

III / Les horaires

Le centre de loisirs accueille les enfants de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h. Le repas du midi est facultatif.

Il existe un accueil du matin qui se déroule **dans chacun des lieux d'accueil**, de 7h30 à 8h30 et le soir un accueil étendu de 18h à 18h30.

Les accueils sont impérativement à réserver à l'inscription au secrétariat. En effet, du nombre d'enfants dépend le nombre d'animateurs à prévoir.

Nous accueillons les enfants jusqu'à 9h30 le matin et jusqu'à 14h00 l'après-midi (sauf les jours de sorties et/ou activités spéciales). Vous pouvez venir rechercher votre enfant entre 11h45 et 12h00 le matin, entre 13h30 et 14h00 après le repas et le soir entre 17h00 et 18h00 (sauf pour les sorties pour lesquelles les horaires vous sont précisés)

Nous vous demandons de bien respecter l'horaire maximal de 18h00. Dès 18h05, les enfants restant dans les centres seront comptabilisés en accueil du soir payant.

Les arrivées ou sorties en dehors de ces horaires sont interdites, même pour des rendez-vous médicaux. Merci de vous organiser en conséquence.

IV / La vie quotidienne

➤ DEPLACEMENTS - LIEUX DE RENDEZ-VOUS

Pour tous les déplacements, les informations concernant les horaires et les lieux de départ vous sont communiquées par le biais de livrets qui seront distribués le premier jour de la venue de l'enfant.

➤ LES REPAS

Les lieux :

Les P'tits loups prennent tous leurs repas à l'école maternelle La Noue.

Les Maxi's et Teen's prennent leur repas à la salle des fêtes.

Le fournisseur

La société Elior fournit tous les repas et les pique-niques. Des menus sont à votre disposition chaque début de semaine et affichés sur le panneau d'information à l'entrée de chaque site. Rencontrez-nous pour tout régime particulier.

Les réservations :

Pour une bonne gestion des repas, les réservations doivent être faites au plus tard une semaine avant le début des vacances.

➤ LE GOÛTER

Nous fournissons les goûters des enfants tous les jours du centre de loisirs quelle que soit l'activité. Nous respectons les quantités indiquées par le ministère de la jeunesse et des sports pour les goûters.

Nous souhaitons les anniversaires des enfants lors du goûter. Vous pouvez donc apporter quelques bonbons ou boissons pour l'anniversaire de votre enfant.

➤ DU CÔTÉ DES PARENTS

La famille est indissociable des enfants que nous accueillons dans nos centres, cela suppose de vous offrir la possibilité de prendre une place avant, pendant et après le centre, de communiquer avec vous et vous informer. Nous souhaitons vous donner la possibilité d'échanger avec les différents intervenants, vous rencontrer et passer des moments conviviaux avec vous afin que vous preniez plaisir à être avec les équipes et vos enfants.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des accueils de loisirs, vous pouvez intégrer la commission enfance et jeunesse. C'est une commission de travail incluant salariés du secteur enfance et jeunesse, administrateurs de la MJCI et familles. Il y a environ 4 réunions dans l'année. Si vous êtes intéressé, merci de voir avec Catherine.

Durant toute la période d'ouverture de l'accueil de loisirs, l'équipe de direction se tient à votre disposition pour vous rencontrer afin de répondre à vos questions. Cependant, pour toute demande particulière et compte tenu de l'ampleur de l'organisation, il est préférable de prendre rendez-vous afin qu'elle puisse se consacrer entièrement à vous.

➤ COMMUNICATION PENDANT LE CENTRE

Les informations concernant les horaires et les lieux de départ vous sont communiquées par le biais de livrets qui seront distribués le premier jour de la venue de l'enfant.

Chaque semaine, un programme détaillé des journées au centre préparé par les animateurs, sera affiché dans les lieux d'accueil. En cas de changement dans l'organisation ou programme (lieux d'accueil, de repas, heure et lieu de rendez-vous, activités...), nous faisons en sorte de vous donner l'information le plus rapidement possible. Soyez très attentifs aux panneaux d'affichage et n'hésitez pas à rencontrer les équipes d'animation sur les différents sites.

➤ **ACTIVITES PARTICULIERES, SORTIES, SEJOURS**

A chaque période de vacances, des sorties, des stages ou projets sont proposés aux enfants. Pour permettre à tous les enfants de participer à ces activités, les inscriptions sont limitées lors de la réservation. Cependant, s'il reste des places disponibles au début de l'accueil de loisirs, des inscriptions seront à nouveau possibles.

Des séjours de vacances sont également proposés aux vacances d'hiver et en été.

Les sorties sont ouvertes aux enfants qui fréquenteront le centre au moins une journée ou deux demi-journées durant la même semaine en dehors de la sortie et des demi-journées avec des activités particulières.

En raison du nombre croissant d'enfants absents au moment du départ des sorties ou d'annulations de dernière minute, nous vous informons de deux nouvelles règles :

- Tout enfant absent 15 minutes avant le départ d'une sortie sera remplacé par un autre enfant sur liste d'attente (attention, nous n'avons pas toujours le temps d'appeler les retardataires).
- Trois annulations de dernière minute (veille ou jour de la sortie) ou absences sans justificatif médical entraînera l'annulation de l'inscription de l'enfant sur les autres sorties de la période.

➤ INSCRIPTION / ANNULATION / ABSENCE

Toute inscription (accueil de loisirs, repas, sortie, camp...) ne sera validée qu'après votre passage au secrétariat de la MJCI et un premier règlement (les sommes dues à la MJCI devront être réglées avant toute nouvelle inscription). Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Toute absence aux journées et sorties, non excusée 48h avant ou non justifiée d'un certificat médical dans les 48h qui suivent, fera l'objet d'une facturation. Il en est de même pour les repas commandés.

Suite à des abus, toute annulation d'un séjour moins d'une semaine avant le départ (excepté pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical dans les 48h suivant l'annulation) fera l'objet d'un encaissement de 10% du montant du séjour.

Nous vous proposons de suivre la vie du centre de loisirs et des enfants sur le groupe privé Facebook réservé aux parents (et seulement aux parents) :

centre de loisirs-Mjc ay.

Vous devez demander à rejoindre le groupe, nous vérifions que vous êtes bien parents d'un enfant du centre de loisirs avant de vous accepter.

Attention, ce groupe privé Facebook sert uniquement à mettre des photos et n'est pas un mode de communication avec les familles.

HORAIRES SECRETARIAT

Inscriptions / Renseignements

lundi et mercredi :

9h00 / 12h00 et 13h30 / 20h00

mardi :

13h30 / 18h00

Jeudi et vendredi :

9h00 / 12h00 et 13h30 / 18h00

Du 3 juillet au 01 septembre 2023

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00